Demande d'acte d'état-civil

La demande d'acte d'état civil est un service gratuit. Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne, par courrier ou en vous rendant à la mairie.

Indique un champ requis

Lieu et date de l'événement

Lieu de l'événement Monthelon

Date de l'événement

Cette date correspond à la date de naissance, mariage ou décès.

Personne concernée

Sexe

- Homme
- Femme
- Non connu

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom(s)

Acte demandé?

Que demander ? Une **copie intégrale** est une reproduction de l'acte original, mentions marginales comprises. Un **extrait avec filiation** regroupe l'identité de la personne concernée, les mentions concernant sa situation familiale (mariage, divorce, décès, autre) et les noms et prénoms de ses parents. Un **extrait plurilingue** est un extrait d'acte d'état civil traduit en plusieurs langues et justifie votre état civil à l'étranger. Un extrait sans filiation peut être délivré sans justification.

Nature de l'acte

- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Acte de décès

Type d'acte

- Copie intégrale
- Extrait sans filiation
- Extrait avec filiation
- Acte plurilingue

Nombre d'exemplaire(s)

- 1
- 2
- 3

Parents

Nom du père

Indiquez "Inconnu" si la personne concernée n'a pas été reconnue.

Prénom du père

Nom de naissance de la mère

Prénom de la mère

Conjoint

Nom du conjoint

Prénom du conjoint

Nom du père du conjoint

Prénom du père du conjoint

Nom de la mère du conjoint

Prénom de la mère du conjoint

Vos coordonnées?

Nom

Prénom

Organisme

Si vous effectuez une demande au titre d'une entité publique, organisation privée, association, autre, veuillez préciser l'intitulé de l'organisme.

Courriel

Téléphone

Indiquer un numéro où vous êtes joignable dans la journée : portable, bureau

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Pays

Vous êtes ?

Vous êtes ? - Sélectionner -

Préciser Préciser

Seuls le titulaire majeur, les parents, grands-parents et organismes habilités (mairies, notaires, avocats...) peuvent demander la copie intégrale d'un acte de naissance et de mariage. Un extrait sans filiation peut être délivré à tout demandeur.

Pièce d'identité?

Choose File No file selected Transférer

2 fichiers au maximum.
Limité à 8 Mo.
Types autorisés : jpeg jpg png pdf.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

Consulter

Enregistrer